



Correctional Service
Canada

Service correctionnel
Canada



SAFETY, RESPECT
AND DIGNITY
FOR ALL

LA SÉCURITÉ,
LA DIGNITÉ
ET LE RESPECT
POUR TOUS

Considérations techniques

PROJETS GE ET GI

ENVELOPPE SÉCURISÉE POUR LES BÂTIMENTS GI DES ÉTABLISSEMENTS À SÉCURITÉ MAXIMALE

V1. 16 mars 2012

TABLE DES MATIÈRES

A-2 ARCHITECTURE – CONSTRUCTION DU BÂTIMENT

A-3 ARCHITECTURE – GRILLES, GRILLAGES ET PARAVENTS

A-5 ARCHITECTURE – PORTES ET BÂTIS

A-6 ARCHITECTURE – QUINCAILLERIE

Matériaux de construction pour périmètre sécurisé

Les bâtiments GI dotés d'une enveloppe sécurisée sont situés dans les zones accessibles aux non-détenus des établissements à sécurité maximale. Ils ne sont pas conçus pour des activités impliquant des détenus, ni pour des visites du bâtiment. L'enveloppe de bâtiment sécurisée est conçue pour résister à des intrusions de l'extérieur. Le bâtiment ne comporte pas d'autre cloison sécurisée. Tous les autres revêtements intérieurs demeurent définis dans les spécifications de performance normales des bâtiments GI.

Les éléments suivants sont requis pour satisfaire aux besoins de sécurité relatifs aux murs du périmètre d'un bâtiment GI :

1. Les murs doivent être renforcés de plaques d'acier de calibre 14 (2,03 mm) fixées directement à l'extérieur de la structure du bâtiment aux deux niveaux.
2. Toutes les fenêtres du périmètre sur les deux niveaux doivent être recouvertes de grillages de sécurité fixés directement à la structure du bâtiment.
3. Toutes les portes du périmètre doivent être des portes de sécurité de type établissement correctionnel pourvues de quincaillerie de sécurité. Tous les bâtis de portes doivent être fixés directement à la structure du bâtiment.

L'information suivante est extraite des critères techniques du SCC et ne sert que de guide aux exigences de sécurisation du périmètre de ce bâtiment.

A-2 ARCHITECTURE – CONSTRUCTION DU BÂTIMENT

1. PORTÉE

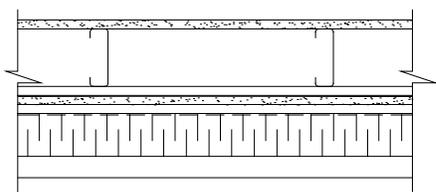
La présente section décrit les exigences de sécurité pour les murs extérieurs, qui forment une partie de la structure et de l'enceinte d'un bâtiment dans un établissement correctionnel.

2. SECTIONS CONNEXES

- A-3 – Grilles, grillages et paravents
- A-5 – Portes et bâtis
- A-6 – Quincaillerie utilisée à des fins de détention

L'exigence du mur de l'enveloppe de sécurité prévoit la pose d'une plaque d'acier de calibre 14 au mur extérieur qui doit être fixé directement à la structure du bâtiment. Des systèmes de maçonnerie peuvent être proposés en remplacement pour satisfaire aux exigences de sécurité de construction du mur. Le dessin suivant est un exemple de construction de mur. **CES DÉTAILS SONT FOURNIS UNIQUEMENT À TITRE D'EXEMPLE.**

EXEMPLE DE MUR POUR BÂTIMENT GI POURVU DE PLAQUE D'ACIER DE CALIBRE 14 PRÉVUE AUX EXIGENCES.



ULC DES W424
 16mm TYPE "X" GYPSUM BOARD
 102mm x 1.5mm THK. STRUC'L STL. STUDS AT 400 O/C,
 GALV. 14 GA.(2.03mm) STEEL SECURITY PLATE MECHANICALLY
 FASTENED W/ SECURITY SCREWS @ 300 o/c
 13mm GLASS MAT EXTERIOR SHEATHING FOR UNIT "J", &
 2ND. FLOOR UNITS "A" & "E"
 RUBBERIZED MEMBRANE
 75mm 'Z' GIRTS HORIZONTALLY AT SPACING TO EQUAL WIDTH OF
 INSULATION PANELS
 75mm RIGID INSULATION
 38mm PREFIN. MTL. SIDING (VERTICALLY)

ULC DES W424	ULC CON. W424
166mm TYPE "X" GYPSUM BOARD	PLAQUE DE PLÂTRE DE TYPE X DE 166 mm
102 mm x 15 mm THK, STRUC'L STL. STUDS AT 400/OC.	POTEAUX EN ACIER DE CONSTRUCTION 102 mm x 15 mm D'ÉPAISSEUR À 400 mm c.c.
GALV. 14 GA. (2.03mm) STEEL SECURITY PLATE MECHANICALLY FASTENED W/ SECURITY SCREWS @ 300 o/c	PLAQUE D'ACIER GALVANISÉ DE CALIBRE 14 (2,03 mm) DE SÉCURITÉ FIXÉE MÉCANIQUEMENT AVEC VIS DE SÉCURITÉ À 300 mm c.c.
13mm GLASS MAT EXTERIOR SHEATHING FOR UNIT "J". & 2 ND . FLOOR UNITS "A" & "E"	REVÊTEMENT EXTÉRIEUR EN FIBRE DE VERRE DE 13 mm POUR L'UNITÉ J ET LES UNITÉS A ET E DU 2 ^e ÉTAGE.
RUBBERIZED MEMBRANE	MEMBRANE CAOUTCHOUTÉE
75mm "Z" CIRTS HORIZONTALLY AT SPACING TO EQUAL WIDTH OF INSULATION PANELS	ENTRETOISES HORIZONTALES EN Z DE 75 mm ESPACÉES À LA LARGEUR DES PANNEAUX ISOLANTS
75mm RIGIG INSULATION	ISOLANT RIGIDE DE 75 mm
38mm PREFIN. MTL. SIDING (VERTICALLY)	PAREMENT MÉTALLIQUE PRÉFINI (VERTICAL) DE 38 mm

A-3 ARCHITECTURE – GRILLES, GRILLAGES ET PARAVENTS

1. PORTÉE

La présente section établit les exigences pour toutes les grilles et tous les paravents utilisés dans des établissements correctionnels.

2. SECTIONS CONNEXES

2.1 Sections du document portant sur les critères techniques :

A-2 – Construction du bâtiment

A-5 – Portes

A-6 – Quincaillerie

2.2 Normes

2.2.1 Normes ASTM

- *A627-03 – Test Methods for Tool-Resisting Steel Bars, Flats, and Shapes for Detention and Correctional Facilities*; (Méthodes d'essai pour des barres, méplats et profilés d'acier résistant aux outils et utilisés dans des bâtiments de détention et établissements correctionnels).
- *F2322-03 – Test Methods for Physical Assault on Vertical Fixed Barriers for Detention and Correctional Facilities*; (Méthodes d'essai relatives aux attaques physiques sur des barrières verticales fixes de bâtiments de détention et établissements correctionnels).

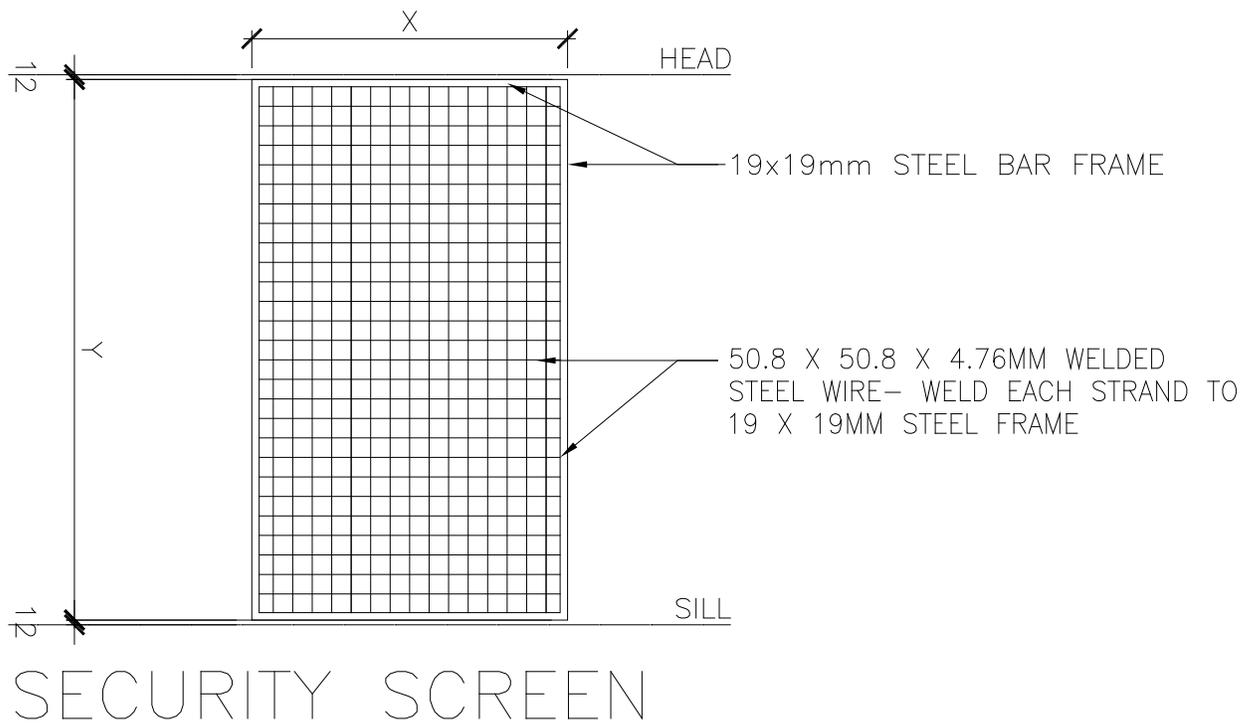
3. DÉFINITIONS

Acier de construction : tiges, méplats et profilés d'acier, y compris la tuyauterie, à des fins de sécurité conformément à la norme CSA G40.20-F04/G40.21-F04 (C2009)¹, de nuance 300W ou à la norme ASTM A36/A36M-08².

4. GRILLES MAILLÉES DE SÉCURITÉ

Étant donné que ce type de grille de fenêtre offre une résistance moyenne aux impacts, la construction doit faire en sorte que toute tentative d'altération soit clairement en évidence. Les grilles maillées de sécurité devraient être utilisées de sorte que toute altération ou tout dommage ne puisse simplement découler d'un « accident » involontaire. Il doit être impossible d'en retirer une portion ou une section détachée par un bri et dont le bord tranchant pourrait être utilisé comme arme.

¹ CSA G40.20-F04/G40.21-F04 (C2009) – Exigences générales relatives à l'acier de construction laminé ou soudé/Acier de construction



SECURITY SCREEN

HEAD	LINTEAU
19 X 19mm STEEL BAR FRAME	CADRE EN BARRE D'ACIER DE 19 X 19 mm
50.8 x 50.8 x 4.76MM WELDED STEEL WIRE – WELD EACH STRAND TO 19 X 19MM STEEL FRAME	FIL D'ACIER SOUDÉ DE 50,8 x 50,8 x 4,76 mm – CHAQUE BRIN DOIT ÊTRE SOUDÉ AU CADRE D'ACIER DE 19 X 19 mm
SILL	APPUI
SECURITY SCREEN	GRILLAGE DE SÉCURITÉ

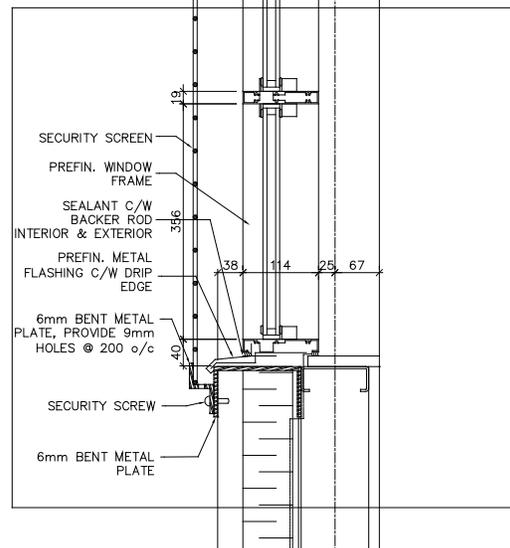
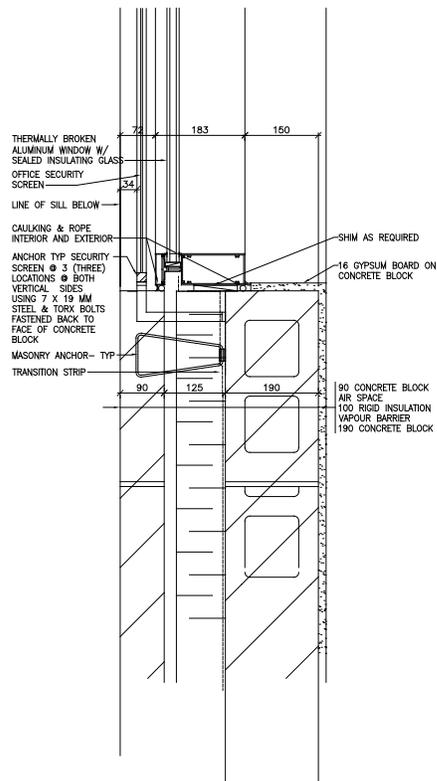
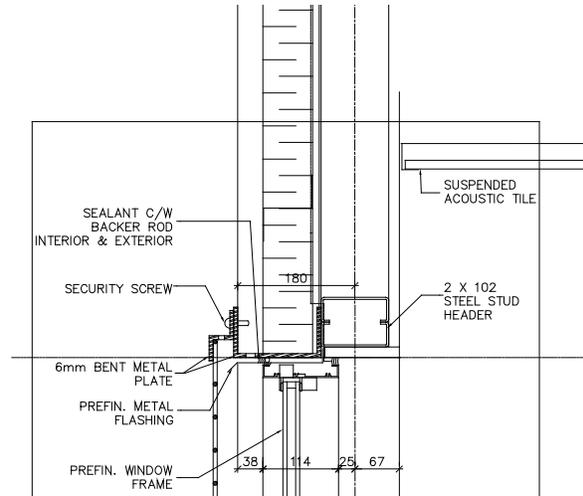
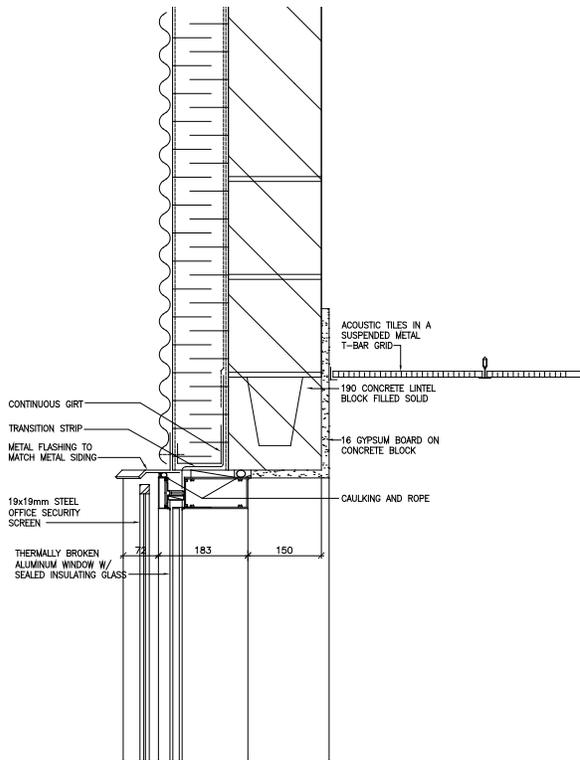
HAUTEUR TYPE

Les grillages de sécurité doivent être fixés directement à la structure du bâtiment à un espacement minimal de 300 mm.

Les grillages doivent être traités pour qu'ils puissent résister aux usures et corrosions amenées par les éléments extérieurs.

Les dessins ci-dessous détaillent deux installations types : l'une fixée à la structure de maçonnerie et l'autre à la charpente métallique. **Ces dessins détaillés ne sont fournis qu'à titre d'exemple.**

ENVELOPPE SÉCURISÉE POUR BÂTIMENT GI DES ÉTABLISSEMENTS À SÉCURITÉ MAXIMALE



EXEMPLE 1 D'UNE COUPE MURALE

EXEMPLE 2 D'UNE COUPE MURALE

ENVELOPPE SÉCURISÉE POUR BÂTIMENT GI DES ÉTABLISSEMENTS À SÉCURITÉ MAXIMALE

ACOUSTIC TILES IN A SUSPENDED METAL T-BAR GRID	CARREAUX INSONORISANTS DANS UNE OSSATURE MÉTALLIQUE EN T SUSPENDUE
CONTINUOUS GIRT	ENTRETOISE CONTINUE
TRANSITION STRIP	BANDE DE TRANSITION
METAL FLASHING TO MATCH METAL SIDING	SOLIN MÉTALLIQUE APPARIÉ AU PAREMENT MÉTALLIQUE
19mm x 19mm STEEL OFFICE SECURITY SCREEN	GRILLAGE DE SÉCURITÉ EN ACIER POUR BUREAU DE 19 mm x 19 mm
THERMALLY BROKEN ALUMINUM WINDOW W/ SEALED INSULATING GLASS	FENÊTRES ALUMINIUM À RUPTURE THERMIQUE DOTÉES DE VITRAGE ISOLANT SCELLÉ
THERMALLY BROKEN ALUMINUM WINDOW W/ SEALED INSULATING GLASS	FENÊTRES ALUMINIUM À RUPTURE THERMIQUE DOTÉES DE VERRE THERMIQUE SCELLÉ
OFFICE SECURITY SCREEN	GRILLAGE DE SÉCURITÉ DE BUREAU
LINE OF SILL BELOW	LIGNE DE L'APPUI INFÉRIEUR
CAULKING & ROPE INTERIOR AND EXTERIOR	CALFEUTRAGE ET TIGE D'APPUI INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
ANCHOR TYP SECURITY SCREEN @ 3 (THREE) LOCATIONS 2 @ BOTH VERTICAL SIDES USING 7 X 19 MM STEEL & TORX BOLTS FASTENED BACK TO FACE OF CONCRETE BLOCK	GRILLAGE DE SÉCURITÉ À 3 (TROIS) POINTS D'ANCRAGE, 2 AUX PAROIS VERTICALES À L'AIDE DE BOULONS D'ACIER TORX DE 7 X 19 mm RATTACHÉS À LA PAROI DU BLOC DE BÉTON
MASONRY ANCHOR – TYP	ANCRAGE DE MAÇONNERIE – TYP.
TRANSITION STRIP	BANDE DE TRANSITION
190 CONCRETE LINTEL BLOCK FILLED SOLID	LINTEAUX EN BÉTON MASSIF DE 190 mm
16 GYPSUM BOARD ON CONCRETE BLOCK	PANNEAU DE PLÂTRE DE 16 mm SUR BLOC DE BÉTON
CAULKING AND ROPE	CALFEUTRAGE ET TIGE D'APPUI
SHIM AS REQUIRED	INSERTION DE CALES AU BESOIN
16 GYPSUM BOARD ON CONCRETE BLOCK	PANNEAU DE PLÂTRE DE 16 mm SUR BLOC DE BÉTON
90 CONCRETE BLOCK	BLOC DE BÉTON DE 90 mm
AIR SPACE	LAME D'AIR
100 RIGID INSULATION	ISOLANT RIGIDE DE 100 mm
VAPOUR BARRIER	PARE-VAPEUR
190 CONCRETE BLOCK	BLOC DE BÉTON DE 190 mm

ENVELOPPE SÉCURISÉE POUR BÂTIMENT GI DES ÉTABLISSEMENTS À SÉCURITÉ MAXIMALE

SEALANT C/W BACKER ROD	PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ ET TIGE D'APPUI
INTERIOR & EXTERIOR	INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
SECURITY SCREW	VIS DE SÉCURITÉ
6mm BENT METAL PLATE	PLAQUE DE MÉTAL PLIÉ DE 6 mm
PREFIN. METAL FLASHING	SOLIN MÉTALLIQUE PRÉFINI
PREFIN. WINDOW FRAME	BÂTI DE FENÊTRE PRÉFINI
SECURITY SCREEN	GRILLAGE DE SÉCURITÉ
PREFIN. WINDOW FRAME	BÂTI DE FENÊTRE PRÉFINI
SEALANT C/W	PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ AVEC
BACKER ROD	TIGE D'APPUI
INTERIOR & EXTERIOR	INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
PREFIN. METAL	SOLIN MÉTALLIQUE
FLASHING C/W DRIP	PRÉFINI COMPRENANT
EDGE	LARMIER
6mm BENT METAL	PLAQUE DE MÉTAL PLIÉ DE 6 mm
PLATE. PROVIDE 9mm	POURVUE DE TROUS DE 9 mm
HOLES @ 200 o/c	À 200 mm c.c.
SECURITY SCREW	VIS DE SÉCURITÉ
6mm BENT METAL PLATE	PLAQUE DE MÉTAL PLIÉ DE 6 mm
SUSPENDED ACOUSTIC TILE	CARREAU INSONORISANT SUSPENDU
2 X 102 STEEL STUD HEADER	LINTEAU POUR MONTANT EN ACIER DE 2 X 102 mm

A-5 ARCHITECTURE – PORTES ET BÂTIS

1. PORTÉE

La présente section définit les exigences pour toutes les portes et tous les bâtis utilisés dans les établissements correctionnels.

2. SECTIONS CONNEXES

2.1 *Sections du document portant sur les critères techniques :*

A-3 – Grilles, grillages et paravents

A-6 – Quincaillerie

2.2 *Devis de DCC/TPSGC*

08 34 63 *Detention hollow metal frames, doors, and door frames* (section 11193 avant 2004); (Bâtis métalliques creux, portes et bâtis de portes utilisés à des fins de détention)

08 34 63.13 *Steel Detention Doors and Frames*; (Portes et bâtis d'acier utilisés à des fins de détention).

08 34 63.16 *Steel Plate Detention Doors and Frames*; (Portes et bâtis en plaque d'acier, utilisés à des fins de détention).

08 34 63.33 *Detention Door Frame Protection*; (Protection des bâtis de portes utilisés à des fins de détention).

08 71 63 *Detention Door Hardware*; (Quincaillerie pour portes utilisées à des fins de détention), (section 11192 avant 2004).

11 19 13 *Detention Pass-Through Doors*; (Portes en vis-à-vis utilisées à des fins de détention).

2.3 *Normes*

2.3.1 Normes ANSI/BHMA – American National Standard

- *A156.4-2008–Doors Controls – Closers, Oct. 2008*; (Commandes de portes - ferme-porte).

- *A156.14-2007–Sliding and Folding Door Hardware, Sept. 2007*; (Quincaillerie de porte pliante et à glissement).

2.3.2 Normes NAAMM HMMA – National Association of Architectural Metal Manufacturers

- *801-05–Glossary of Terms for Hollow Metal Doors & Frames, 8d, 2005*; (Glossaire des termes pour les portes et bâtis métalliques).

- *802-07–Manufacturing of Hollow Metal Doors & Frames, 8d, Mai 2007*; (Fabrication de portes et bâtis métalliques creux).

- *803-08–Steel Tables, 8d, Décembre 2008*; (Tables en acier).

- *805-10–Recommended Selection and Usage Guide for Hollow Metal Doors & Frames, 8d*; (Sélection recommandée et guide d'utilisation pour les portes et bâtis métalliques en creux).

- *810-09–Hollow Metal Doors, 8d*; (Portes métalliques creuses).

- *820-08–Hollow Metal Frames, 8d*; (Bâtis métalliques creux).

- *830-02–Hardware Selection for Hollow Metal Doors & Frames, 8d, Janv. 2002*; (Sélection de quincaillerie pour les portes et bâtis métalliques creux).

- *831-97–Hardware Locations for Hollow Metal Doors & Frames, 8d, Mai 1997*; (Emplacements de la quincaillerie pour les portes et bâtis métalliques creux).

- 841-07–*Tolerances and Clearances for Commercial Hollow Metal Doors & Frames, 8d, 12 juin 2007*; (Tolérances et dégagements pour portes et bâtis métalliques creux de construction commerciale).
- 850-00–*Fire-Rated Hollow Metal Doors & Frames, 3rd Edition, 8d, Févr. 2000*; (Portes et bâtis métalliques creux cotés pour la résistance au feu).
- 861-06–*Guide Specifications for Commercial Hollow Metal Doors & Frames, 6^e édition, 8d, 5 décembre 2006*; (Guide des spécifications pour des portes et bâtis métalliques creux de construction commerciale).
- 862-03–*Guide Specifications for Commercial Security Hollow Metal Doors & Frames, 8d, 26 août 2003*; (Guide des spécifications pour des portes et bâtis métalliques creux de construction sécuritaire commerciale).
- 863-04–*Guide Specifications for Detention Security Hollow Metal Doors & Frames, 8d, 26 janvier 2005*; (Guide des spécifications pour des portes et bâtis métalliques creux de construction sécuritaire de détention).
- 867-06–*Guide Specifications for Commercial Laminated Core Hollow Metal Doors & Frames, 8d, 27 mars 2006*; (Guide des spécifications pour les portes et bâtis métalliques creux à noyau laminé de construction commerciale).
- 890-06–*Technical Summary Hollow Metal*; (Résumé technique des utilisations en métal creux).

2.3.3 Normes ASTM

- F1450-05–*Test Methods for Hollow Metal Swinging Door Assemblies for Detention Facilities (en révision - 2011)*; (Méthodes d'essai pour des assemblages de porte basculante en métal creux).
- F1577-05–*Test Methods for Detention Locks for Swinging Doors*; (Méthodes d'essai pour les serrures de portes basculantes utilisées à des fins de détention).
- F1592-05–*Test Methods for Detention Hollow Metal Vision Systems*; (Méthodes d'essai pour des systèmes de vision et métal en creux utilisés à des fins de détention).
- F1643-05–*Test Methods for Detention Sliding Door Locking Device Assembly*; (Méthodes d'essai pour l'assemblage de dispositifs de verrouillage de portes à glissement utilisées à des fins de détention).
- F1758-05–*Test Methods for Detention Hinges Used on Detention-Grade Swinging Doors*; (Méthodes d'essai pour les charnières de portes basculantes utilisées à des fins de détention).
- F1915-05–*Test Methods for Glazing for Detention Facilities*; (Méthodes d'essai pour le vitrage utilisé dans des bâtiments de détention).

3. NOMENCLATURE DES PORTES

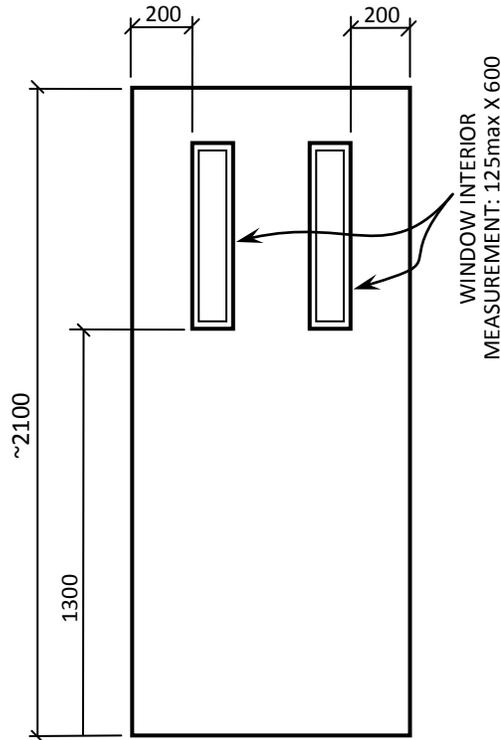
3.1 Portes et bâtis à des fins de détention (PD)

Les portes et bâtis à des fins de détention sont de construction industrielle de qualité commerciale et sont utilisés pour restreindre ou contrôler le mouvement de personnes à des fins de sécurité.

4. TYPE DE PORTE

TOUTES LES PORTES DU PÉRIMÈTRE DOIVENT ÊTRE DE TYPE **D** aux dimensions minimales de 900 x 2100.

La porte principale doit être munie d'un dispositif BF (accès facile) adapté à une porte utilisée en milieu carcéral.



WINDOW INTERIOR	INTÉRIEUR DE FENÊTRE
MEASUREMENT: 125 max x 600	DIMENSIONS : 125 max. x 600

5. FONCTIONS DES PORTES

5.1 Mouvement

5.1.1 Un mouvement basculant (**MB**) permet à la porte de pivoter sur un axe vertical. L'axe vertical de rotation étant la ligne au centre des montants des charnières ou des « tiges d'articulation », ou fonctionnant à l'aide d'un système centré de pivot. Le basculement des portes devra être dans les règles de l'art architectural lorsque la sécurité n'est pas compromise.

5.2 Verrouillage

5.2.1 Un verrou manuel (**VM**) est activé par une clef ou un dispositif manuel.

5.3 **Fonctionnement**

5.3.1 L'opération manuelle (M) indique que l'ouverture ou la fermeture d'une porte est effectuée manuellement. Les opérations manuelles de ce bâtiment doivent être vérifiées auprès de l'établissement.

6. CRITÈRES GÉNÉRAUX

- Épaisseur de la porte : 50 mm (2 pouces).
- Épaisseur du revêtement : 2 mm (calibre 14).
- Épaisseur du bâti : 2,3 mm (calibre 12) lorsque le détail mural pour fixer les bâtis à la structure n'est pas plein.
- Épaisseur du bâti : 2 mm (calibre 14). Il n'est pas nécessaire d'utiliser un calibre supérieur lorsque le bâti est soutenu par un mur injecté de coulis ou de béton avant le coulage ou la pose des blocs.
- Fabrication : selon la norme HMMA 863-04 pour les portes creuses en acier utilisées à des fins de détention qui assurent le blindage des portes aux points d'impact ou d'autres zones critiques.
- Essais : selon la norme ASTM F1450-05 pour les charges statiques, flexions et charges d'impact. Les portes qui satisfont aux essais avec un calibre d'enveloppe de seulement 2 mm respectent également les exigences de performance du SCC pour les portes.
- Les portes doivent satisfaire aux exigences de la norme ASTM F1450-05, de qualité 2.
- Les bâtis doivent satisfaire aux exigences de la norme ASTM F11592, de qualité 1.
- Vitrages des portes pour des hublots d'inspection de 125 mm (5 pouces) : 12 mm (0,5 pouce). Verre de sécurité flotté ou laminé : 6 mm/couche intermédiaire PVB de 3 mils/6 mm.

A-6 ARCHITECTURE – QUINCAILLERIE

1. PORTÉE

La présente section sert de guide pour la sélection et la prescription de toute la quincaillerie pour les établissements correctionnels.

2. SECTIONS CONNEXES

2.1 **Document portant sur les critères techniques**

A-5 – Portes et bâtis

2.2 **Devis de DCC/TPSGC (Répertoire normatif DDN–DCC, sections 2010)**

08 34 63 *Detention hollow metal frames, doors, and door frames*³; (Bâtis métalliques creux, portes et bâtis de portes utilisés à des fins de détention).

08 34 63.13 *Steel Detention Doors and Frames*; (Portes et bâtis d'acier utilisés à des fins de détention).

08 34 63.16 *Steel Plate Detention Doors and Frames*; (Portes et bâtis en plaque d'acier, utilisés à des fins de détention).

08 34 63.33 *Detention Door Frame Protection*; (Protection des bâtis de portes utilisés à des fins de détention).

³ Version antérieure (<2004) : section 11193 – Portes, panneaux et bâtis utilisés à des fins de détention.

008 71 63 *Detention Door Hardware*⁴; (Quincaillerie de porte utilisée à des fins de détention).

2.3 Normes d'essai relatives à la quincaillerie utilisée à des fins de détention

ASTM F1450-05 – Test Methods for Hollow Metal Swinging Door Assemblies for Detention Facilities; (Méthodes d'essai pour le vitrage utilisé dans des bâtiments de détention).

ASTM F1577-05 – Test Methods for Detention Locks for Swinging Doors; (Méthodes d'essai pour les serrures de portes basculantes utilisées à des fins de détention).

ASTM F1643-05 – Test Methods for Detention Sliding Door Locking Device Assembly; (Méthodes d'essai pour l'assemblage de dispositifs de verrouillage de portes à glissement utilisées à des fins de détention).

ASTM F1758-05 – Test Methods for Detention Hinges Used on Detention-Grade Swinging Doors; (Méthodes d'essai pour les charnières de portes basculantes utilisées à des fins de détention).

3. DÉFINITIONS

3.1 Quincaillerie utilisée à des fins de détention (QD) : quincaillerie utilisée à des fins de détention ou contre des effractions d'établissements à sécurité moyenne et maximale. Des articles de quincaillerie de cet ordre doivent être conçus pour assurer un fonctionnement sans faille qui empêche et bloque les tentatives d'altération. La quincaillerie devra s'intégrer aux portes et grilles utilisées à des fins de détention. Les verrous de la quincaillerie utilisée à des fins de détention sont toujours activés manuellement à l'aide d'une clef et commandés à distance par des moyens électromécaniques ou hydrauliques. Les différents niveaux de sécurité de la quincaillerie utilisée à des fins de détention sont :

QD2 – Quincaillerie de basculement de porte à sécurité maximale. Souvent désignée par les fabricants comme la catégorie à haute sécurité.

4. QUINCAILLERIE UTILISÉE À DES FINS DE DÉTENTION

4.1 Boîtiers de serrure

Les boîtiers de serrure sont employés pour fixer certains verrous utilisés à des fins de détention aux portes d'acier ou aux grilles de façon à assurer une sécurité absolue contre les altérations, une résistance à l'usure et de permettre le retrait des serrures à des fins de nettoyage ou de réparation. Les boîtiers de serrure doivent être utilisés pour toutes les serrures de détention selon les recommandations du fabricant.

5.1.1 Une bague de protection de tuyau dotée d'une soudure continue doit être utilisée lorsqu'un cylindre de serrure dépasse de la paroi du bâti de plus de 8 mm.

5.1.2 Tous les boîtiers de serrure utilisés dans des endroits exposés aux intempéries doivent être galvanisés et pourvus de chantepleurs à la base pour évacuer la condensation dans la serrure ou le boîtier.

⁴ Version antérieure (<2004) : section 11192 – Quincaillerie de porte utilisée à des fins de détention

4.2 Charnières

Des charnières à roulement à billes doivent être intégrées aux portes utilisées à des fins de détention et pourvues de serrures de détention; des charnières de catégorie industrielle doivent être utilisées pour les portes basculantes des cellules, des corridors, des entrées et d'autres portes de taille normale. Deux charnières (une paire) doivent être utilisées pour des portes pesant jusqu'à 110 kg; trois charnières (une paire et demie) pour des portes plus lourdes. Les charnières allégées à des fins de détention sont utilisées pour les portes de panneaux d'accès, d'armoires à clés et d'armoire de commande. Deux charnières (une paire) doivent être utilisées pour des portes ou des plaques d'acier qui pèsent 70 kg ou moins.

4.3 Type de clés

- 5.3.1 Toutes les serrures doivent être munies de clés individuelles et disposer d'un maximum de trois clés fournies avec chaque serrure. Chaque clé doit être marquée par un code et une date; toutes les clés pour les serrures de détention doivent être livrées dans un contenant scellé à un représentant désigné du SCC.
- 5.3.2 Toutes les serrures doivent être livrées en position déverrouillée pour la facilité d'installation.
- 5.3.3 Aucune clé maîtresse ou passe-partout ne sera permise pour la quincaillerie utilisée à des fins de détention.

4.4 Dispositifs de fixation

Les dispositifs de fixation utilisés dans les zones carcérales doivent comprendre les vis de sécurité, les écrous de sécurité, les rivets, vis à douille ou autre dispositif aussi sécuritaire, selon les particularités de l'installation ou le niveau de sécurité requis.

4.5 Quincaillerie de finition pour portes utilisées à des fins de détention

- 4.5.1 Les portes utilisées à des fins de détention munies de quincaillerie de détention peuvent nécessiter certains articles de finition comme des ferme-porte, amortisseurs, garde-pieds, etc. Tout ce genre de quincaillerie doit être de construction industrielle de qualité commerciale.
- 4.5.2 Les amortisseurs de porte doivent être installés de manière à ce qu'ils ne puissent être démontés.
- 4.5.3 Toutes les portes doubles doivent être munies d'astragales ou plaques cache-serrures pour empêcher des lames de scie d'être utilisées pour le découpage des serrures.

5. NOMENCLATURE DES ARTICLES DE QUINCAILLERIE

Une nomenclature proposée des articles de quincaillerie doit être soumise à l'examen du SCC à 66 % de l'étape des travaux de conception. La section de devis 08 71 63 de DCC/CSI, *Detention Door Hardware* (Quincaillerie de porte utilisée à des fins de détention, anciennement [avant 2004] la section 11192, Quincaillerie de sécurité) devra être suivie pour établir la nomenclature des articles de quincaillerie.